

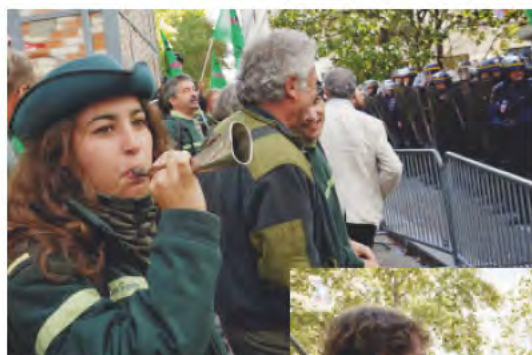
La Peau de l'Ours

N° 29
Novembre 2014

NAN LARA – AN SARA !

"Si nous restons couchés, nous sommes morts !"

Qui nous vient des camarades forestiers burkinabés, avec qui le SNUPFEN-Solidaires est parrainé.



25 septembre 2014
Action du personnel à la DG



Scorpion

L'existence, elle consume l'être
Dans l'être cependant perdure l'existence.
Dans l'agir s'épuise le devenir,
Dans le devenir persiste l'agir.
Dans l'ordonnance cosmique punitive,
Dans la forme à soi-même répressive,
L'être conserve les êtres.

Rudolph Steiner

Snupfen
Union
Syndicale
Solidaires

Syndicat National Unifié des Personnels des Forêts et de l'Espace Naturel

Sommaire

p 3 – Edito

p 4 – L'écho des services :

La direction bois régionale fait et joue un film. Il est mauvais. p 4

Setoia queck : un pas de plus vers la décadence. p 5

Retour sur les 3 dernières années. p 6

Amateurisme et irresponsabilité caractérisent encore les projets menés par les instigateurs des suppressions d'UT dans la DT sud ouest. p 8

Des nouvelles sur le front des postes. p 10

Qui est pertinent dans les Hautes Pyrénées ? p 12

p 13 – Organisation et Santé au travail :

L'art de faire avaler la pilule. p 13

Le problème de l'encadrement intermédiaire p 14

p 16 - Et ailleurs.

Pourquoi l'Etat vend à la découpe ses services publics ? p 16

Notion ô combien enrichissante humainement, socialement pour qui a le courage de la pratiquer... p 17

p 18 – Lu pour vous.

Déconstruction du concept de neutralité carbone du bois énergie. p 18

Comment l'Education Nationale recrute-t-elle ses Profs ? p 20

«Si nous restons couchés, nous sommes morts». p 21

p 22 – Nécrologie de l'Eau et Nêfles.

Une mort programmée sauf si... p 22



La période des élections est là.

Une mise au point s'impose tellement ces derniers mois ont été déplorables. Alors que la situation connaissait une aggravation importante, la motivation de certaines organisations a plus été d'attaquer le SNUPFEN-Solidaires que de se mobiliser contre les attaques sur l'ONF.

Avec tel syndicat ,vous êtes "assurés d'une véritable défense", vous pouvez compter sur tel autre pour "défendre vos intérêts"... Un troisième dit "STOP" et assure qu'il sera vigilant, qu'il ne laissera pas faire etc.

Les beaux communiqués, les belles déclarations, voire incantations sont récurrentes, et se veulent rassurantes ...

Il faut reconnaître qu'elles sont bien écrites, même quand elles sont mensongères pour attaquer le SNUPFEN-Solidaires.

Depuis plusieurs mois, des organisations passent plus d'énergie dans ces attaques, qu'à la mettre à lutter contre le plan du gouvernement social libéral. Il est évident que leur cible sont les élections du 4 décembre 2014. Le SNUPFEN a fait le choix de ne pas jouer cette dispersion syndicale pour ne pas faciliter encore plus les manoeuvres de division menées par le patron.

Plus que les belles phrases, l'essentiel est dans les actes. Le SNUPFEN commence par rechercher l'unité syndicale. Même si le résultat est trop souvent décevant, ne faut il rien faire pour autant ? Non.

Concrètement qui agit ?

Qui est présent au quotidien près des personnels aussi bien administratifs que techniques ?

Qui fait des propositions pour une nouvelle solution ?

Qui organise des réunions du personnel ?

Qui monte des actions ?

Qui s'approprie les dossiers et les défend dans les différentes instances, et tout particulièrement au CHSCT sud ouest ?

Qui affiche des critères clairs pour les promotions et se bat pour le déroulement de carrière de toutes et tous ?

Qui... ?

Pendant que certains se délectait de jouer cette division, le SNUPFEN-Solidaires continuait à AGIR pour la gestion durable des forêts, l'avenir de l'ONF et son personnel.

Qui a encore organisé la dernière action lors du conseil d'administration le 25 septembre 2014 ? et encore celle d'avant ...

Ce jour là, où étaient la plupart de ces mêmes syndicats qui, tout en n'ayant cessé de critiquer, se sont néanmoins rendus à la réunion avec le cabinet du président de la République que ce même SNUPFEN a obtenu avec cette action ... Tant mieux, mais de là à en revendiquer la paternité ...

Bla bla bla bla. Les discours sont faciles, la critique est aisée. Mais c'est dans l'action que l'on voit les représentants qui sont en première ligne, au charbon pour défendre, pour lutter, pour d'autres solutions.

Alors, en ce mois de novembre 2014, il appartient à chacune et chacun de choisir d'élire ses représentants et de voter pour l'orientation politique qu'ils porteront.

Avec le souci de s'inscrire dans une dimension Solidaires, Unitaire et Démocratique, fort de valeurs collectives et humanistes, le SNUPFEN-Solidaires s'inscrit toujours pour une "approche publique de la gestion forestière (voir UF d'avril 2013), pour une autre organisation du travail à l'ONF (voir UF de janvier 2014), pour des conditions de travail digne du 21ème siècle, pour lutter contre la casse du service public, une autre répartition des richesses, un syndicalisme de transformation sociale.

Programme ambitieux à la hauteur des exigences et enjeux de notre époque.



La direction bois régionale fait et joue un film. Il est mauvais.

Récemment les chefs de triage, ces **GENS DE METIER**, ont reçu les fiches d'estimation à faire signer aux communes pour la fixation du prix de retrait en vue des ventes de bois d'automne. Cependant en parallèle la direction Bois avait fait son film.

Depuis maintes et maintes années maintenant, il était un devoir professionnel, une règle de métier, d'aller pour les chefs de triage, à la rencontre des maires pour les conseiller dans la fixation des prix de retrait des coupes en vente dans leur forêt.

Surtout, disait l'ONF aux chefs de triage, ne mettez pas ces estimations dans les boîtes à lettre des mairies mais allez les expliquer, allez parler avec les maires, donnez les de la main à la main !

Ce qu'avait pris l'habitude de faire les agents de terrain. Ce temps de rencontre était devenu un moment de relations et d'échanges privilégiés sur la forêt, la coupe, le prix du bois, la vigueur du marché et la concurrence, les relations sociales aussi ; moment d'explication aussi sur le déroulement de la vente, sa partie administrative, le versement de l'argent de la vente et les 20% des billets à ordre. Moment où l'on invitait le maire à venir à la vente ! Ce moment était aussi, au vu de la recette envisagée, le préalable à la rédaction du futur programme de travaux.

Bref tout cela représentait un ensemble relationnel riche au vu des enjeux : quel prix fixer ? Faire confiance, fixer soi-même son prix, en référer au Conseil ou pas ?

Au travers de cette simple relation il est donc possible de percevoir une grande partie de la consistance d'une « Relation de Service », de son épaisseur. Là, se montrait aussi une grande part du travail invisible qui se noue au fil du quotidien des chefs de triage et des marges de manœuvre nécessaires pour l'accomplir. Là aussi naissait le pouvoir d'agir, puissant facteur de la santé au travail !

Et puis là, sans en référer aux agents de terrain, la direction bois a envoyé les estimations aux agents mais aussi directement aux mairies avec le tableau pour fixer les prix de retrait ce qui fait, que quand les agents sont arrivés pour cette « rencontre », certains propriétaires avaient déjà fixé le prix et posté le courrier de retour.

La lecture organisationnelle de cette procédure nouvelle

Cette décision d'un double envoi a été prise lors d'un Codir, par là !

Mais quels ont été les débats, les questions posées personne ne le sait ! Pourquoi ce double envoi : Pour recevoir des réponses plus rapide ? Pour recevoir plus de réponse vierge et donc plus de latitude dans la fixation des prix de retrait en communal ? Pour squeezer les agents de terrain ? Les éloigner encore un peu plus du terrain ?

Ce qui est certain, c'est que cette procédure montre une volonté de séparer encore un peu plus les Services (effet silo du matriciel, effet de la chaîne de valeur) et de les individualiser dans leurs activités propres :

« en bas on tape le bois ; en haut, on le vend ». Avouons-le ce n'est pas pareil !

Les conséquences sur la santé au travail

L'effet majeur pour les Gens de Métier est cette sensation « de se voir couper l'herbe sous les pieds » et d'être dépossédé d'une prérogative professionnelle et décisionnelle, d'être émasculé en quelque sorte : les chefs de triage ne connaissent pas le Marché du Bois et ne peuvent donc pas conseiller utilement les Maires; Ils sont un obstacle qu'il faut commencer à mettre de côté : serait-ce ça le deal ?... parce que seule la direction connaît le Marché et donc cherche à prendre un pouvoir ? Un pouvoir pour demain matin certainement !!!

Se sentir dépossédé de cette façon-là, sans discussion, sans préavis, devient une sensation de rejet de la Personne ; un sentiment **d'ostracisme** commence à poindre venu d'en haut.

Se sentir dépossédé c'est aussi commencer à ne plus exister, à ne plus avoir d'IDENTITE propre... **SANS IDENTITE, PAS DE RECONNAISSANCE POSSIBLE** par les PAIRS. Je suis seul et fragile.

Alors que le diagnostic socio-organisationnel de la DT SO montre que tout l'Etablissement a besoin de se retrouver autour de ses valeurs, de ses métiers ; Alors que l'action «débat de métier» du CHS CT va être lancée en début 2015 que fait la Direction Bois ? Elle ne pense qu'à faire son beurre ! C'est-à-dire vendre ses articles !

Certes nous avons besoin de vendre nos coupe de bois, mais nous avons surtout besoin de les mettre sur le marché, ensembles, le gars de terrain , le maire et le Service Bois .

Fadeta



Setoïa queck : Le formatophage

La priorité : le coeur de métier (qu'ils disent). La priorité de la formation 2013 et 2014 : Séquoia Teck. Cherchez le mensonge... Le déploiement au forceps et à un rythme accéléré du nouveau bolide informatique de l'ONF a laissé toutes les autres formations sur place.

Depuis cet été, les formations de sylviculture (et probablement d'autres) ont été déclassées ou reportées. Faute de participants ? Non pas du tout. C'est qu'il fallait faire place nette pour "LA FORMATION" n°1 du projet d'amélioration du travail à l'ONF : Setoïa queck. Cet ogre nécessite un tel budget que le choix de la direction a été de sacrifier toutes les autres formations pour tout miser sur ce nième logiciel. Certaines formations obligatoires de sylviculture se sont tout de même déroulées mais sous le label animation.

Quelle différence :

- * Tout d'abord le symbole hautement triste de la politique néfaste de la direction quant à l'organisation du travail avec une centralisation, un formatage, une normalisation du travail encore accrue
- * Il n'y aura pas d'attestation de stage qui pourraient par exemple servir à une validation des acquis professionnel (VAE), si des ouvriers ou vous même voulaient par exemple quitter l'ONF ...
- * Le budget des agences doivent s'enquiller ces dépenses non prévues, et nous devons donc attendre encore plus pour les commandes de matériel ...
- * Pas de fiche d'évaluation de la formation, pas

d'indemnité de formation pour les formateurs puisqu'ils ne font plus une formation.

Dans l'agence GAHG, c'est même la journée du personnel de l'Agence qui a purement été sacrifiée (ces journées sont organisées sous l'étiquette et le budget FOP).

Mais promis juré le cœur de métier, la cohésion sociale est le souci n°1 de cette direction.

Bla bla bla et la réalité revient en boomerang sur cette direction qui n'arrive même plus à faire l'illusion d'un semblant de cohérence et de crédibilité.

Tout cela pour un outil qui va encore servir à augmenter le travail administratif sur le terrain (et moins de temps en forêt dont il est bien connu qu'il est inutile) et à justifier des suppressions de postes de soutien. Des gains de productivité dans le langage de la direction.

Youpi ! En 2014, amusons nous bien avec ce nouveau jouet devant nos supers ordinateurs !
A quand la gestion de la forêt par du presse bouton ?

Néré

En 2013, les entreprises cotées en Bourse ont versé 731 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires dans le monde. Loin devant les États-Unis, avec 220 milliards d'euros, suivi du Royaume-Uni (80 milliards d'euros). Avec 36,8 milliards d'euros, la médaille de bronze est à ... la France !

"Tu vois, le monde se divise en deux catégories : il y a ceux qui ont le pistolet chargé et ceux qui creusent."

La réplique culte du film le Bon, la Brute et le Truand définit parfaitement l'année qui vient de s'écouler. D'un côté les records de chômage et de l'autre ceux des dividendes.

Les
3 personnes les plus
riches de France possèdent
64 milliards d'€.
Crise ? Vous avez dit crise ?

Il y a 15 ans, 76% de la richesse produite par notre travail était reversée en salaires. Aujourd'hui, on ne nous restitue que 66% de la richesse que nous produisons. Pendant ce temps, les dividendes versés aux actionnaires ont considérablement augmenté. Cela représente aussi 50 milliards par an perdus pour les cotisations sociales.



CHSCT sud ouest : le chaud et le froid se côtoient jusqu'à quand ?

Depuis 2010, le SNUPFEN-Solidaires travaille d'arrache pied en CHSCT sud ouest pour faire évoluer positivement les conditions de travail. Avant le prochain changement de CHSCT (élections professionnelles à venir en décembre), il était l'heure de faire un retour sur ces années de travail. Loin d'être de tout repos mais porteur d'espoir !

Les communiqués envoyés par le SNUPFEN-Solidaires suite à chaque CHSCT sud ouest font un compte rendu des sujets traités au fur et à mesure.

Un récapitulatif synthétique permet d'avoir une vision plus globale.

Il faut souligner que tout ce travail est aussi le fruit d'une coopération étroite entre les représentants CGT, SNAF et SNUPFEN qui ont travaillé ensemble pour permettre une meilleure défense du personnel, le SNUPFEN-Solidaires ayant largement pris sa part à cette unité et à cette dynamique.

Un des points importants à souligner est l'importance de l'implication et de la ténacité des représentants. C'est un travail mobilisant de l'énergie et du temps mais très riche humainement, une expérience ouverte sur d'autres disciplines que la technique forestière. Il y a aussi ses lourdeurs psychologiques notamment lorsqu'on est confronté à la situation difficile de certains collègues, le plus souvent par abandon de la direction.

Tout commence par une interpellation, une demande de vos représentants. Faute de quoi ils ne peuvent inventer l'information qu'ils n'ont pas.

Les sujets traités sont à la fois d'ordre individuel et d'ordre collectif.

Un premier axe de travail concerne des cas plus ciblés (géographiquement ou individuellement). Des situations anormales de travail ont ainsi été portées au CHSCT :

- état de maison forestière en mauvais état, présentant des signes anormaux en matière d'hygiène et sécurité (fuite de la toiture, moisissure, électricité vétuste etc.)
- locaux administratifs présentant des dysfonctionnement important : électricité vétuste, entretien délaissé, chaleur excessive etc.
- les premières visites de site de locaux ont vu le jour
- situation de travail anormale (aménagement de poste etc.)

- des alertes dans des situations graves, beaucoup trop nombreuses malheureusement et témoignant d'une situation fortement dégradée à l'ONF.

Un second axe de travail important a porté sur un plan plus large avec l'origine des dégradations et du malaise grandissant. Cela est dans l'objectif premier d'un CHSCT : la prévention, plutôt que la guérison à postériori !

Le CHSCT travaille aussi beaucoup sur le fond des transformations du travail.

* Avec le DSO sud ouest l'état des lieux a été posé sur les facteurs intervenant dans la dégradation de la santé au travail.

* Ce premier travail précurseur a entraîné par boule de neige l'ASO national.

* Avec l'expertise risque grave du CHSC sud ouest, la direction a été obligé de reconnaître la situation toxique de l'organisation du travail à l'ONF.

Tout cela est d'abord le fruit d'acquisition, par leur propre moyen, de compétences nouvelles pour les représentants du personnel. Des échanges riches à se documenter, à étudier, à échanger, débattre ...

Il aura fallu aussi beaucoup de temps, de CHSCT et d'abnégation aux représentants du personnel pour amener la direction à apprendre sur ces domaines, à faire reconnaître les responsabilités de tout ce qu'elle avait contribué à mettre en place depuis des années, à faire accepter des propositions d'actions.

Trop de temps malheureusement car pendant ce temps la casse continuait, la direction restant droite dans ses bottes, refusant encore de se remettre en cause, voire se réfugiant dans le déni.

* Aujourd'hui, des actions sont en cours de mise en place ou réalisation dont les trois plus importantes sont :

- l'action dite "A1" débats de métiers dans les unités de travail"
- l'action dite "A2" (réflexion collective sur le métier de Responsable d'Unité de Travail),
- une démarche en psychodynamique du travail avec le CNAM. .../...



Le travail, qui est malade, est au cœur des préoccupations de ces démarches

Ce sont là encore des démarches innovantes à l'ONF, allant dans des domaines jusque là ignorés par les managers. Il appartiendra au personnel de se saisir de ces actions pour retrouver des marges de manœuvres et le sens du travail.

Tout ce travail est néanmoins mis à mal par un fonctionnement de plus en plus dégradé du CHSCT, pouvant amener à remettre en cause sa pérennité. CHSCT après CHSTC, des irrégularités au fonctionnement du CHSCT augmentent.

Ce sont des obstructions incessantes aux demandes justifiées des représentants du personnel :

- ordres du jour qui ne sont pas respectés.
- absence de documents de travail qui empêche le CHSCT de faire son travail,
- refus de faire des CHSCT d'urgence en cas de risque ou d'accident grave, faisant perdre un temps précieux aux commissions d'enquêtes.
- absence de réponse opérationnelle dans la majorité des dossiers qui traînent mettant les collègues dans des situations de plus en plus dégradées.

Des situations qui devraient être résolues en 2 semaines sont toujours en cours au bout de 4 mois. Pitoyable ! Et même ubuesque parfois quand il s'agit juste de commander un bureau, commander des

chaussures ou réparer un problème de vitre etc.

Mais tout cela la DT, le DRH et le responsable SST le savent parfaitement car, depuis décembre 2013, l'inspectrice santé et sécurité au travail leur a notifié ces illégalités dans le fonctionnement du CHSCT sud ouest.

Le fait de persister dans ces obstructions relève à minima de l'incompétence, au pire de la volonté manifeste d'entraver le fonctionnement du CHSCT, un délit ...

Avec cette attitude de fuite, de faire pourrir les dossiers, de traîner autant qu'elle peut, la direction ne prend pas ses responsabilités. Elle devrait donc à minima laisser ses primes aux représentants du personnel qui font le boulot à sa place !

Ce fonctionnement ne saurait perdurer et si, à l'époque des résolutions à prendre avec la nouvelle année 2015, la direction ne change pas radicalement son fonctionnement, elle devra assumer la responsabilité de la fin du CHSCT sud ouest, dernière instance où elle pouvait encore faire semblant d'afficher le dialogue social.

A moins qu'elle ne prenne conscience de l'intérêt des CHSCT comme une réelle instance de travail permettant d'améliorer la situation de toutes et tous, de l'ouvrier jusqu'à la direction.

Hvala



Droite dans ses bottes jusqu'au chant du cygne ?

Amateurisme et irresponsabilité caractérisent encore les projets menés par les instigateurs des suppressions d'UT dans la DT sud ouest.

Un petit historique du "changement de périmètre des UT" de cette année 2014 est intéressant à faire (cf. décision de la DT mise sur Intraforêt).

La sémantique :

N'assumant pas l'injustifiable, dans la "nov langue" de la direction, les suppression d'UT, et de postes de RUT, sont un "changement du périmètre des UT".

Bref comment prendre des vessies pour des lanternes. C'est aussi un aveu d'impuissance, un cache sexe misérable.



Sur la chronologie, il y a beaucoup à apprendre aussi. Depuis le mois de mai ou juin, les directeurs ont transmis leurs choix des postes à mettre en appel de candidatures. Les nouveaux postes de RUT sont de ces postes qui sont apparus dans l'appel paru le 18 juillet 2014.

Comme les instigateurs de ces suppressions savent ce qui est bien pour l'ONF, sûr du bien fondé de leur projet, ils ne s'embarrassent pas :

* Tout d'abord, peu leur importe le planning du DG qui a annoncé à tout le personnel que la révision des organigrammes serait pour la fin de l'année. La DT sud ouest s'illustrera donc par des suppressions de postes qu'elle n'avait pas à faire en 2014.

* Mais aussi, peu leur importe l'avis des représentants du personnel, pas plus que des obligations légales en faisant tout cela avant même de le présenter au CTT du 21 juillet 2014. Ce dernier est censé émettre un avis sur un projet qui n'en était déjà plus un et est déjà dans sa phase de mise en place. Inutile donc d'aller faire les pantins du faux dialogue social.

* Quant à soumettre le projet en CHSCT, la direction l'a tout simplement exclu. Pourtant il n'est plus à démontrer l'impact sur les conditions de travail de ce type de déstructuration. Une fois la casse faite, les collègues n'auront qu'à se démerder, comme d'habitude. Facile d'être directeur.



Bilan : aucun organigramme n'est officiellement modifié que ces appels de candidatures sont déjà lancés. Des postes qui n'existaient pas ont donc été mis en appel. Outre le cynisme de la situation, cela pourrait être illégal.

Pour éclaircir la situation, le SNUPFEN a voulu en savoir plus et a écrit à la DT le mercredi 10 septembre pour lui demander les décisions qui avaient été prise quant au projet de "nombre et périmètre des UT" qu'elle avait soumis au CTT du 21 juillet 2014.

La réponse fut étonnante. Le lundi 15 septembre 2014, comme par coïncidence, elle publiait sur Intraforêt les décisions officielles de suppression des UT. Parfois le hasard fait quand même bien les choses...

Quant à répondre au courrier qu'elle avait reçu, ne serait ce que par politesse, elle n'allait tout de même pas s'abaisser à cela !

Nous n'avions probablement qu'à considérer que la mise en ligne sur Intraforêt valait également réponse. Tout un esprit ainsi révélé.



Dans les locaux de Saint Gaudens, après le service RTM, puis le service concession, un troisième bureau est maintenant vide (service coupe). L'hémorragie jusqu'où ?

Ces décisions sont datées de fin août et début septembre. Comment des postes de RUT pour de nouvelles UT ont donc ils pu se retrouver mis en appel de candidature avant même que la suppression des poste de RUT ne soit décidé ? Quand la direction se prend les pieds dans le tapis de ses propres magouilles, c'en est à mourir... de rire ?



Plus pitoyable encore.

Quelle urgence y avait il à casser les UT quand le DG avait acté d'attendre la fin de l'année ?

Oserions nous aller jusqu'à envisager que le zèle de certains irait jusqu'à devancer les désirata de leur hiérarchie ? Si cela n'était pas déplorable, nous aurions pu espérer pour eux la reconnaissance qu'il se doit pour leur prime et leur carrière...

L'amateurisme de la conduite de ce projet en serait risible si le sujet n'était pas grave. La DG avait demandé à supprimer 4 ou 5 UT. La direction a choisi le maximum, tout particulièrement dans l'agence des Hautes Pyrénées où 40 % des UT (2 sur 5) sont supprimées, alors qu'une seule aurait suffi pour la DG. Il n'est plus à démontrer que cela sera une nouvelle régression pour ces UT. Par exemple, le taux d'encadrement plus important des RUT avec un record

dans les Hautes Pyrénées avec une UT à 14 agents ! Dans cette configuration, combien de jour restera t-il au RUT pour aller sur le terrain ?

Les expertises CHSCT ont révélés les dégradations, les clivages, les tensions apportées par les suppressions (fusion en terme patronal) passées. Mais droite dans ses bottes, la direction et ses instigateurs poursuivent encore et toujours les mêmes errements au risque de reproduire les mêmes conséquences, d'aggraver la situation. C'est irresponsable.



Comme l'a dit l'intervenant de l'expertise CHSCT : les cadres peuvent ils considérer qu'ils ont aussi le droit à l'erreur à l'ONF ? Autrement dit, ont ils le droit de ne pas suivre le dogme "bien pensant" ? Ont ils le droit de ne pas suivre ce qui serait manifestement une erreur ?

Ils sortiraient grands de cette spirale infernale délétère, de faire valoir d'autres choix salutare pour eux, leurs subordonnés et retrouver le plaisir du travail bien fait qui s'en suivrait.



Floreta

SNUPFEN - COTISATIONS 2014

Catégorie	Cotisation	Catégorie	Cotisation
Adj Adm	132 euros	CTF	228 euros
CDF, Adjoints Adm	144 euros	CATE, Att Adm	264 euros
P2	156 euros	IAE	276 euros
Adj Adm P1	168 euros	Att Princ	300 euros
TO	180 euros	IDAE, chef de mission	336 euros
TOP, SACN	192 euros	IGREF	336 euros
TSF	204 euros	ICGREF, IGGREF	348 euros
SACS	216 euros		
TPF, SACE			

Stagiaires (1er poste) 50 % de la cotisation du grade. Retraités : 50 % de la cotisation du dernier grade.

Temps partiel : cotisation du grade X % de temps travaillé. Salariés de droit privé : 0,75% du salaire net.

Agents non imposables sur le revenu (hors avantages liés aux placements) : 34 % de la cotisation du grade (fournir copie de l'avis d'imposition). Rappel : 66 % des cotisations syndicales sont déductibles du montant des impôts



Un goût amer reste toutefois dans la DT sud ouest pour 2014.

Alors que rien ne les y obligeait, les "biens pensants" de la DT sud ouest ont anticipé les suppressions de postes de 5 RUT et ont redistribué le gâteau avant l'heure moyennant avantage pour les plus zélés. Citons une mention spéciale pour les Hautes Pyrénées avec 2 UT supprimées sur 5 ! Plus plus !

Plus plus ! aussi à l'échelle de la DT qui pouvait se contenter de suppression de 4 UT pour satisfaire la DG.

Dès juin 2014, ce projet de suppression de 5 UT était mis en œuvre alors qu'il n'aurait jamais du voir le jour avant la révision des organigrammes de service de fin 2014 conformément à l'engagement pris par le DG.

Probablement ne savait ils pas à l'époque qu'ensuite le 25 septembre une autre annonce serait faite au conseil d'administration visant à un changement de la donne dans les suppressions de postes. Mais cela n'excuse en rien un tel acharnement à vouloir faire plus ! Quel gâchis !

Nous ne saurons jamais si ces postes auraient pu être sauvés. Espérons juste que ces mêmes instigateurs mettront autant de zèle à les rétablir et à ne plus supprimer d'autres postes !

Bienheureuses et bienheureux ! Les voyages forment la jeunesse

**Bienheureuses les résistantes ! Bienheureux les résistants !
Toutes celles et ceux qui croient que d'autres choix sont possibles !
Toutes celles et ceux qui agissent, luttent pour éviter "l'inéluctable" !
L'espoir continue sur le front des postes.**

S'il ne faut en aucun cas occulter les postes déjà supprimés, il ne faut pas non plus se priver de souligner certains points plus positifs sur le front de l'emploi.

Qui aurait dit que ce contrat Etat/ONF/FNCOFOR pourrait finir avec moins de postes supprimés qu'annoncé ? Pour 2016, des négociations sont en cours pour qu'il n'y ait pas de suppression. Et il est d'ores et déjà acté qu'il n'y en aura pas en 2017 (si on en croit le courrier du 25 septembre 2014 du président du conseil d'administration).

En outre, le 1 octobre 2014, l'annonce par le DG d'un effectif à 527 postes pour la DT sud ouest en 2015 pourrait laisser penser qu'il y aurait moins de suppressions que prévue initialement par le COP (une douzaine?).

Sauf nouvelle entourloupe de calcul de la direction, cela reste toutefois à confirmer. L'un calculant en nombre de postes et l'autre en ETP, nos simulations ne peuvent être assurer tant que nous ne connaissons pas

officiellement les projets de la direction qui n'ont pas été communiqués à ce jour.

Toutes celles et ceux qui ont défendus des postes auraient ici un juste retour de leurs luttes ! En préservant jusque là les postes, en luttant pour qu'ils ne soient pas supprimés, c'est une nouvelle possibilité de pérennisation qui se présente. Si ce n'est pas forcément le poste de son service ou de son unité qui continuera d'exister, l'intérêt général et la solidarité s'en trouvent renforcés.

Le "c'est comme cela !" ou encore "on n'y peut rien !" a perdu de sa couleur.

Année après année, le SNUPFEN appelle chaque collègue à refuser les intérim, à porter en externe les messages pour maintenir les postes permettant de continuer à réaliser nos missions et rendre les services dus (cf. le "kit emploi" disponible auprès des adhérents).

.../...

Des collectifs de lutte ont pu voir le jour.
Avec plus de défaites il faut bien le reconnaître, mais aussi avec quelques succès.
Toutes ces résistances ont créés une dynamique.
Le SNUPFEN Midi Pyrénées a aussi fait un recours au tribunal administratif sur les suppressions de postes 2012 (toujours en attente de jugement à ce jour).
Les travaux en CHSCT sud ouest, et notamment l'expertise risque grave, ont mis les "biens pensants" face à leur responsabilité devant l'injustifiable.
Toutes ces actions ont, sans nul doute, contribué fortement à la situation actuelle qui semble se profiler moins néfaste que ne le prévoyait initialement le COP.
S'il est toujours prévu de réaliser les 1,5 % de suppressions en 2015, cela pourrait s'annoncer moins pire. 2016 dépendra des négociations anticipées du futur contrat 2016-2020 et 2017 est affirmé comme sans suppression de postes.

Ces dernières années, chaque suppression de poste qui a pu ainsi être retardée, voire annulée (comme celle de Cardeilhac en Haute Garonne ou du Bas Salat en Ariège) était une petite victoire qui prend encore plus de sens aujourd'hui.
Chaque suppression de postes qui aura pu être évitée restait jusque là en sursis de la prochaine vague de suppression.

Demain, les postes sauvés seront parmi ceux qui auront une chance d'être pérennisés.
Merci à toutes celles et ceux qui résistent et tout particulièrement avec l'appui des militants du SNUPFEN-Solidaires qui sont souvent en première ligne dans ces luttes.

Restons toutefois lucide. Ne nous y trompons pas. Il en manque encore beaucoup à l'appel. La situation globale reste fortement dégradée et cela ne suffira pas à relever l'ONF. Néanmoins; ne boudons pas ce qui est peut d'ores et déjà être pris. Et poursuivons, amplifions les luttes pour continuer à inverser cette tendance délétère.

S'il y a eu quelques petites batailles de gagnées, bien trop de postes ont été supprimés. Si l'hémorragie est peut être en passe d'être stoppée, la survie de l'ONF reste en sursis. L'essentiel reste là : le démantèlement de l'ONF et de la gestion publique des forêts.

Continuons la lutte pour les postes qui sont promis à la suppression en 2015.

Amplifions la lutte sur tous les fronts (poste, organisation du travail, en externe ...) et qui sait ce qu'il adviendra demain ...

Kouki

BULLETIN D'ADHESION

NOM Prénom

Adresse postale complète (n° et rue, s'ils existent)

.....

Tél Mel Date de naissance Grade

Travail à temps partiel : pourcentage à préciser

Ce bulletin est à renvoyer accompagné de la cotisation à :

Pascale ROBERT 42 rue des Flûttes Agasses 25000 BESANCON • Tél : 03 81 82 19 81

Vous pouvez également régler votre cotisation de manière fractionnée avec le prélèvement automatique. Téléphoner au Trésorier Régional qui vous enverra l'imprimé nécessaire.

L'adhésion n'est effective qu'après le versement de la cotisation ou signature de l'autorisation de P.A.C. Pour le prélèvement automatique : Timbre mensuel = cotisation/12 Prélèvement = cotisation/Nombre de prélèvements

ATTENTION : Libellez votre chèque à l'ordre de SNUPFEN



Locaux de l'ONF à Lannemezan : qui est le capitaine ?

Encore un exemple de déstructuration menée avec amateurisme dont les conséquences sont à gérer par les personnes impactées elles mêmes - les instigateurs se réfugiant derrière une vitrine qui ne trompe plus personne.

Dès le printemps 2013, le Directeur de l'agence des Hautes Pyrénées a fait des pieds et des mains pour modifier les locaux des UT en prévision de son projet de suppressions de 2 UT, déjà dans le carton à l'époque.

Une des pièces de ce plan de déstructuration était la location de nouveau locaux à Lannemezan en lieu et place des locaux de l'UT Plaines et Coteaux et de l'UT Piémont Est. Cela préfigurait les nouveaux locaux de la futur super UT à 15.

Mais lorsqu'il a fallu passer à la mise en place pratique, c'était une tout autre affaire.

Ces locaux regroupent à ce jour des bureaux de l'agence travaux, de 2 UT de l'agence territoriale et du RTM. Nous ne ferons pas ici l'historique de ce changement en moult épisodes et autres rebondissements démontrant l'absence de préparation sérieuse et opérationnelle de ce projet. Ce qui est sûr, c'est que l'ONF n'est pas prête à se reconvertir dans la gestion immobilière, sous peine de vite faire faillite.

Encore ces derniers mois, pour avoir un bureau à la bonne taille, une ligne fax, une ampoule et autre équipements de base, il aura quand même fallu plus de 6 mois dans les Hautes Pyrénées, maintes interventions du SNUPFEN-Solidaires, une visite de site du CHSCT pour voir commencer à bouger certains points (1).

Du fait de la diversité des structures présentes, un des enseignements, reconnu par la direction elle

même, est que nombre des anomalies relèvent de l'absence d'une gestion commune en travaillant collectivement sous l'impulsion d'un "chef d'orchestre" avec l'ensemble des acteurs concernés. Au lieu de quoi, c'est la division, le cloisonnement qui sont en place.

Cela peut sembler ne pas être d'une haute complexité, du management en sommes pour établir des règles de fonctionnement et de gestion communes de locaux.

Le chef du service RTM semble aux abonnés absent quand il s'agit de participer sur ces sujets.

Le directeur d'agence des Hautes Pyrénées, à l'initiative de ce changement, s'est quant à lui au final auto déclaré ne pas être "l'interlocuteur pertinent sur ce dossier".

Mais alors, quelle pertinence a-t-il pour supprimer 2 UT sur 5 - sujet autrement plus grave que de simples locaux ?

(1) : en septembre, certains problèmes (soulevés lors de la visite de site il y a 9 mois) n'étaient toujours pas résolus. Il ne suffit pas de supprimer des UT et de dire "démarrer vous dans vos nouveaux bureaux". Qui est pertinent pour y remédier ? le responsable de site ? le directeur d'agence ? la DT ? le DG ?

Pélut

120 millions d'euros pour le versement compensateur.

120 millions d'euros : le budget du club de football de Marseille.

Qui rend le plus de service ?

L'intérêt général forestier coûte bien peu non ?

20 millions d'euros ponctionnés sur le budget de l'ONF en 2015.

18 millions d'euros par an pour Zlatan Ibrahimovic.

Il est ou le problème de financement de l'ONF ?

Allez Zlatan, un petit don ?

Faire participer pour faire accepter

Aujourd'hui, les décideurs cherchent à obtenir que leurs administrés aient le sentiment de participer à la décision. Surtout pour ces décisions qui font mal. Celles qui auraient soulevées une vague de protestation, mais dont l'acceptation a été obtenu grâce à la participation. Nous connaissons cela à l'ONF, nous y reviendrons. Ailleurs, pour des enjeux infiniment plus lucratifs, OGM, nucléaire, nanotechnologies, le pouvoir a construit ses armes de propagande à un niveau très élaboré.

Déjà avec le nucléaire, mais surtout depuis les mobilisations contre les OGM et leur interdiction partielle sur le sol français, le pouvoir industriel, scientifique et politique a pris la mesure du risque. C'est pourquoi ils ont inventé une multitude d'outils pour faire participer les gogos : conseils de développement, enquêtes d'utilité publique, conseils de quartier, des enfants et des seniors, comités locaux d'information, maisons de projet, conférences de consensus, débats publics, réseaux sociaux. Pourquoi les gogos ? Tout simplement parce que les décisions sont déjà prises. Les processus de participations permettent de leur apporter une légitimité, voir une adhésion. Pour eux le débat public doit permettre d'éclairer et d'enrichir la décision prises, surtout pas de le remettre en cause. L'exemple du débat sur l'enfouissement des déchets nucléaires à Bure est flagrant. L'assemblée nationale avait entérinée l'option du stockage en grande profondeur avant l'ouverture du débat public. Le débat pour la construction de la centrale atomique ITER a souligné l'insuffisance de places en crèche ! Quant aux débats sur les nanotechnologie, ils n'ont pas permis de conclure à des résultat de si haute volée : des opposants les ont tout simplement sabotés. Ce qui apparaît comme la solution la plus raisonnable.

Pour construire leur propagande il existe une science, la sociologie des usages. En fait l'étude des techniques d'acceptabilité sociale. Y excellent les sociologues, psychologues, philosophes et publicitaires. Une multitude de mercenaires qui sévissent au sein d'agences, de cabinets employés par les grandes entreprises et les pouvoirs publics. Ils travaillent à dépolitiser les questions pour concentrer l'attention du public sur les avantages individuels (confort, prestige). Pour accoutumer la société aux mesures de surveillances biométrique ils préconisent d'habituer progressivement la population a priori réticente. Depuis quelques années, il y a des machines de reconnaissance de la main pour l'accès aux cantines scolaires, des

bracelets électroniques pour les nourrissons dans les maternités ... Si l'on n'y prend garde leur victoire sera totale. N'oubliez jamais que dans le milieu des années 1990 quasiment toute la population française trouvait inutile et idiot le principe du téléphone portable (résultats issus de sondages).

Mais quel rapport avec l'ONF ? Il y en a plein, prenons le plus flagrant. Faire participer pour faire accepter. N'est-ce pas le principe des accords nationaux (SDO, PPO ...), des comités techniques, des commissions habitat. Ces outils sont là pour légitimer les décisions qui de toute façon seront prises par la Direction, seule maître à bord. Est-ce le rôle du personnel et des syndicats d'apporter leur caution aux décisions de la Direction, de participer à des instances qui n'ont aucun pouvoir ? Si notre responsabilité est d'établir et de défendre nos propositions, il ne nous incombe pas de porter la responsabilité des mauvais choix de la Direction.

A mon humble avis d'ours mal léché, participons oui, mais à la condition impérative de disposer de réels pouvoirs, cela s'appelle l'autogestion. En attendant ce jour, laissons les seuls responsables de leur incurie.

KIKOU

Pour aller plus loin :

L'art de faire avaler la pilule Enquête sur l'acceptabilité sociale :

http://www.piecesetmaindoeuvre.com/IMG/pdf/Acceptabilite_Z.pdf

Les nouvelles tactiques de propagande des technosciences :

<http://www.piecesetmaindoeuvre.com/spip.php?article515>



De l'Identité...

Le rendu des Ergonomes concernant le diagnostic socio organisationnel de la Dt Sud-Ouest (2010) posait, entre autre, le problème de l'encadrement intermédiaire et de la définition de ce nouveau métier. Un inventaire de « situations rencontrées » est proposé où il ressort un métier divers et prenant...Décalages.

Côté face

Lorsque j'ai quitté ma scolarité, j'avais l'assurance d'avoir un job à responsabilités

Et, de fait, lorsque je suis arrivé dans l'entreprise, je suis devenu un Cadre

Pour mon Patron, je suis aussi un Manager et je mets de l'huile dans les rouages

Bien sur mon Patron m'a donné une mission et je suis donc un Missionnaire
Sur le papier de l'Organigramme, je suis le Responsable d'une équipe

Parfois je suis un animateur de réunion et même parfois un Formateur

Par contre lorsque je mène un entretien individualisé des performances avec ses indicateurs alors là, je suis un Gestionnaire

Je suis aussi détenteur de « techniques » et je suis donc aussi un Technicien

En opération collective mes gars m'appelle « Chef »

Parfois, quand je bosse avec mes équipiers et que je m'insère dans les règles de travail, dans les règles de métier et que je peux accéder à l'activité déontique, l'enrichir, alors je deviens un gars du « METIER », je suis reconnu, j'accède à une Identité.

Lorsque je remplace un de mes gars je deviens un « Intérimaire »

Mais il m'arrive aussi d'être un « mécano » et d'aller faire des réparations

Mais lorsque je déconne avec mon équipe je suis « Un » parmi eux et je suis alors un Prénom, un Collègue...

Régulièrement l'Organisation me rattrape et j'ai alors un lien de subordination, je suis alors un Dominé.

Mais si tous les trois ans je demande ma mute c'est que j'ai embrassé la profession de Carrière alors je suis de Classe pour être un Patron.

Côté pile

Cependant une autre dynamique, un autre horizon s'ouvre alors pour l'équipe celle du « turn over managérial » répétitif qui implique instabilité, fragilité et « précarité subjective » dans le tissu de relations qu'engendre un collectif de travail où tout ce relationnel sera alors à réinventer..

Bien sûr il est possible aussi (et même pratiquement certain) que ce relationnel ne soit plus du tout à l'ordre du jour car il est tout fait envisageable que ce métier et cette fonction « d'encadrement

intermédiaire » disparaisse remplacé en cela par un processus de « centralisation verticale » (déjà amorcé) aidée, poussée, exacerbée par l'omniprésence des logiciels NTIC où, en bout de chaîne, le Gars de Métier n'est plus qu'un producteur lambda réduit à l'exécution de tâches locales dans un « grand tout » (le territoire) conçu par le rêve de ses créateurs pour être rentable aidé en cela par un script opératoire (l'aménagement simplifié, les guides de sylviculture par exemple...) destiné à cadrer, dans toutes ses dimensions [affective, subjective, émotionnelle...], le Gars de Métier devenu un Opérateur sans personnalité et passé de « sujet » à « objet ». .../...



Au final, le réel !

Là, bien sûr, dans cette configuration l'encadrement intermédiaire devient «un zélé» chargé de mettre en place et de faire accepter cette ligne de production dématérialisée.

Seulement il y a un hic. Cela ne marche pas et au bout, non seulement il y a la panne mais aussi de la souffrance déjà avérée, effective, celle du travail et donc celle des hommes et des femmes en situation de travail.

Le hic c'est que dans le travail, il y a toujours des imprévus car même les robots tombent en panne : il n'est qu'à voir les millions d'objets (tronçonneuses, voitures...) qui sont ramenés dans les ateliers de production pour malfaçons... Ou lorsque des caisses de plants sont gelées sur le terrain elles sont dégelées sur un feu de bois et au final seul 10% des plants mis en terre repartent et le chantier est à refaire et le cœur de métier abîmé et les Gens de Métier salis.

Le challenge est le suivant : la dématérialisation des lignes de production ou « la pâte des gens de métier » dans des collectifs de travail humaniste.

Ils sont
8000

Depuis plusieurs années maintenant l'ONF s'est hardiment lancé dans le bois façonnés.

Qui dit nouvelle activité, dit nouveaux apprentissages, dit nouveau métier dit aussi nouvelles démarches, nouvelles relations, nouveaux débouchés, etc...

Lorsque l'on regarde les pages jaunes de la région Midi-Pyrénées et que l'on comptabilise les entreprises de charpente, de menuiserie, ébénistes et autres professions travaillant le bois l'on arrive au chiffre assez incroyable de 8000 contacts possible !

Combien, au vu de cette nouvelle activité de valorisation du bois, ont été démarchés par La Direction Bois ? Combien sont référencés sur les tablettes de la Direction Bois ? 0,5 % , 1 % ?...

Cannelle

L'ONF : 9 400 personnes pour 25 % de l'ensemble la forêt française (métropole)

Toulouse : 9 396 employés (permanents et saisonniers) pour une ville

Il est où le problème d'obésité à l'ONF ?



Ce 22 octobre

le ministre lebranchu relance les négociations pour faire signer la loi mobilité tranche par tranche après les élections ; cette loi de licenciement modifie 29% des 93 articles de la loi du 11/01/1984 fixant notre statut ; nous demandons son abrogation alors que lebranchu avait voté contre cette loi à l'assemblée nationale le 23/07/2009.

Exonérations de cotisations sociales offertes au patronat ces dix dernières années : 250 milliards d'euros, que nous payons nous en cotisations supplémentaires ou en dégradation des prestations (retraites, maladies, chômage, etc.)

Le capitalisme financier.

Les forces de l'argent se sont toujours regroupées sous une forme ou une autre de capital : foncier, patrimonial, pré-industriel puis industriel à partir du XIX^{ème} siècle. Avec la globalisation des échanges économiques, apparaît un nouveau capitalisme assujéti à la finance internationale. Ce néo-capitalisme attaque les Etats-Nations pour piller leurs biens et réduire les citoyens à l'esclavage.

...« La nouvelle culture du capitalisme financier implique que l'Etat déserte ses missions de régulation sociale, de pacification des intérêts contradictoires des groupes sociaux et qu'il se mette entièrement au service des puissances financières, les grands « champions nationaux » - qui n'ont plus de national que leurs siège social - , pour produire une nouvelle civilisation des mœurs, des valeurs et des modes d'existences des populations. Pour ce faire, non seulement l'Etat vend à la découpe ses services publics, leur patrimoine matériel et symbolique, mais plus encore il recompose de l'intérieur les métiers et leur mission en les pliant à la logique du marché, à ses exigences, à ses modes de penser et de vivre.

L'Etat est même capable de faire croire qu'il acclimate des pans entiers de l'économie à la concurrence alors qu'il n'y a pas de concurrence.

C'est un véritable cancer néolibéral que l'Etat a produit en lui-même, les métastases de ce désordre essaimant dans l'ensemble du corps social, transformant les services publics et les professionnels en instruments d'un pouvoir politico-économique qui fait de l'homme au mieux un instrument, au pire un produit

financier »...

Extrait « Politique des métiers .Manifeste » ; Appel des Appels ; édition mille et une nuits ; oct 2011 ; 70 pages.

LES INJUSTICES SOCIALES
EXISTENT PARCE QUE NOUS
OBÉISSONS SÈGEMENT À
CEUX QUI LES METTENT EN
PLACE.



TVA :

le football tricolore limite la casse sur le terrain fiscal.

La TVA qui s'appliquera à la billetterie d'événements sportifs s'élèvera à 5,5 % l'an prochain.

Il est bien connu que les matchs de foot sont de première nécessité !

La consommation de gaz et d'électricité dépendent eux du taux normal de 20 %.

Cherchez l'erreur.

Bonabé

STEEVE BIKO DIT :
"L'ARME LA PLUS PUISSANTE
DE L'OPPRESSEUR SE TROUVE
DANS L'ESPRIT DE
L'OPPRIMÉ..."



30,3%

d'augmentation des dividendes versés aux actionnaires des grands groupes et des banques françaises entre 2013 et 2014.

Les grands groupes français cotés en bourse ont augmenté leurs dividendes de 30,3% au deuxième trimestre sur un an, pour un total de 40,7 milliards de dollars.

Crise ? Vous avez dit crise ?

Essai libre sur "La remise en cause ..."

Beaucoup de clichés, formatages, standards font loi aujourd'hui. Cela touche les lois, les règles de vie commune, les objets. Nombre de positionnements, de problèmes seraient ainsi inéluctables, malchances et autres normes économiques, sociales auxquelles "personne ne peut rien". Tout ne relèverait que de la pensée unique. N'y a-t-il pas d'autres choix que cette fuite en avant, inexorable, dont chacun se sent de plus en plus étouffé ? Pour commencer, accepter la remise en cause permet de s'ouvrir l'espoir de chercher de nouvelles pistes, d'autres choix.

Notion ô combien enrichissante humainement, socialement pour qui a le courage de la pratiquer ... Pour simplifier, cela pourrait être rapproché de la volonté du questionnement quant à l'engagement citoyen et collectif à la vie de la cité.

Mais la simplification frôle parfois la déformation. Quelques précisions s'imposent donc.

Tout d'abord, il peut y avoir la remise en cause de notre environnement sociétal. D'aucun diraient "la société" cet être sans visage, impalpable et pourtant si proche vu que c'est "nous" qui le nourrissons. Pourtant ce ne sont pas les râleries, critiques et autres énervements à son encontre qui manquent.

Comment la vivre en ayant l'impression d'en être un corps étranger ? Est-il possible d'en sortir tellement elle est prégnante dans notre environnement ? Une fuite en avant ou un rêve utopiste ?

Il peut y avoir aussi la remise en cause du "système". Ce robot qui nous tombe du dessus, nous impose son fonctionnement, ses contraintes en dépit du bon sens pour son seul profit. Mais là encore d'où vient ce robot ? Sort-il du néant pour certains ? ou de la grâce de Dieu pour d'autres ? A moins qu'il ne soit la résultante de notre propre fabrication, de notre propre dérive ?

Cette remise en cause pourrait avoir une déclinaison à tous les étages de la fusée :

- telle ou telle aberration vécue au quotidien dans sa vie privée (C'est du n'importe quoi ceci ou cela...)
- telle ou telle dérive dans son travail à l'ONF : "il faudrait vraiment revoir cette manière de fonctionner. On marche sur la tête. etc"
- de tel ou tel "homme politique", ambassadeur de la République, loin d'être exemplaire
- etc. etc.

Et si la remise en cause de la société, du système, des conneries de tous les jours, c'était d'abord de se remettre en cause ?

L'abolissement de ce "On" bien pratique pour parler des autres alors que nous savons à l'intérieur de nous qu' "On " en fait parti. Ce "On" qui permet d'acheter à sa peur un moment de tranquillité artificielle et éphémère

jusqu'au prochain "On".

Cela implique des actes simples et pourtant ô combien difficile à réaliser.

L'acte de :

- prendre du recul, arrêter de courir sans cesse, se donner le temps de réfléchir.
- se regarder dans la glace (pas nécessairement pour être président de la république) et se poser de questions sur la pensée unique, la fatalité, les caches misères solution de facilité, s'ouvrir et respirer la liberté de penser par soi-même
- chercher à s'informer pour pouvoir analyser la situation avec le plus d'objectivité possible et ne pas se réfugier dans la solution de facilité de la pensée unique dominante, des clichés réducteurs
- accepter que les choses peuvent être différentes de la représentation dominante ou simplifiée des médias,
- accepter la controverse, la discussion l'échange sur des points de vues différents, débattre
- accepter de rencontrer l'autre pour se retrouver soi-même dans la société, le système ...

C'est aussi se remettre en cause sans attendre que "les autres" le fasse d'abord.

Ce n'est absolument pas une vision négative. Ce qui peut paraître négatif, au premier ressenti, résulte de la crainte générée par cette possibilité de quitter ses zones de confort, de facilité pré-construite par cet environnement formaté, standardisé étouffant toutes velléités de choisir en dehors de la pensée unique.

Bien au contraire, en surmontant sa propre peur pour accepter cette ouverture vers de nouvelles perspectives, de nouveaux champs de vie, c'est tout un horizon riche en imagination, en humanité qui s'ouvre.

Bambou

Bénéfices des entreprises françaises du CAC 40 entre 2007 et 2012 :

411 milliards d'euros.



Quand les forêts brûlent, les éco-capitalistes nous enfument

Après Fukushima et l'inflation démesurée des coûts de l'énergie atomique, la sortie du nucléaire semble un objectif atteignable. Les scénarios de sortie du nucléaire font une grande part aux énergies renouvelables. Parmi celles-ci il y a la biomasse, et dans la biomasse il y a le bois. Le bois qui a depuis la nuit des temps chauffé les humains. Le bois énergie a le vent en poupe. Pourtant, en y regardant de plus près ce n'est pas forcément une si bonne idée...

Le bois est une énergie verte, l'argumentation est limpide. Dans le processus de croissance des forêts, le CO₂ de l'atmosphère est capté. Lorsque le bois est brûlé ce CO₂ est relargué. Il s'agit d'un jeu à somme nulle. Consommer du bois énergie ne participe pas au réchauffement climatique. C'est ce qu'on appelle la neutralité carbone du bois. De plus, le bois énergie peut se substituer à des énergies fossiles. Sarkozy en a fait un slogan pour la forêt : produire plus et préserver mieux.

Cette démonstration est une évidence pour tous. Elle réjouit la bonne conscience des partisans des chaufferies collectives à bois, des recherches sur les agrocarburants de 2ème génération (agrocarburant dont la concurrence avec les usages alimentaires est limitée) et des centrales de cogénération à bois (chauffage + électricité). Le capitalisme vert est sur les starting-blocks, Véolia environnement investit, les compagnies aériennes rêvent d'avions écologiques, les notables locaux trépignent devant des projets écolo-économiques qui vont leur apporter la croissance et les forestiers affûtent leurs marteaux.

Malheureusement, le bois énergie à l'échelle capitaliste n'est pas une bonne affaire pour le climat. Une réflexion sérieuse contredit des évidences assénées à longueur de discours. Nous ne devons pas nous laisser berner par ces paroles séduisantes qui promettent l'avion, la voiture, Internet, 21°C dans les salons et un monde en paix grâce aux énergies renouvelables.

La vérité est cruelle. Nous ne pouvons pas récolter plus de bois énergie sans provoquer une émission significative de CO₂ dans l'atmosphère. Démonstration (1). Dans un premier temps observons ce qui se passe dans le cas d'une forêt théorique en « équilibre naturel ». Si cette forêt est laissée à son

évolution naturelle (sans intervention humaine), toute croissance de bois (captation de CO₂) est en moyenne compensée par la pourriture de bois (émission de CO₂, les arbres meurent et se décomposent). Si l'on prélève du bois pour en faire de l'énergie, la forêt se retrouve en dessous de son équilibre naturel. Elle va donc croître plus qu'elle ne pourrit. La croissance du bois va compenser la récolte. Les rejets de carbone supplémentaires liés au prélèvement du bois énergie sont donc compensés. Le bilan carbone est donc le même avec prélèvement de bois énergie et sans prélèvement de bois énergie. Il y a alors neutralité carbone. Mais il s'agit d'une situation théorique qui n'est pas celle de la forêt européenne. La forêt française comporte en moyenne 162 m³ de bois par hectare. C'est très en dessous du volume d'une forêt en équilibre naturel (plus de 600 m³ par hectare sur des terres fertiles). C'est le volume de bois par hectare le plus faible de tous les pays d'Europe tempérée (315 m³/ha pour l'Allemagne !). Cela nous entraîne donc à cogiter sur le cas d'une forêt qui n'est pas en équilibre naturel. Que cette forêt soit laissée à son évolution naturelle ou que l'on y prélève du bois, elle va croître de la même quantité. Quoi que l'on fasse du carbone sera capté pour produire du bois. Par contre, si l'on prélève du bois pour en faire de l'énergie, alors du carbone sera rejeté dans l'atmosphère. Le bois énergie correspond donc à un rejet net de CO₂ dans l'atmosphère.

Cette démonstration nous conduit à cette vérité dérangeante : « tout gramme de CO₂ émis (...) quelle qu'en soit la source (bois, pétrole, gaz ou charbon), a exactement le même effet climatique » (2). Mais en plus, le bois est un mauvais combustible. Pour le même pouvoir calorifique, brûler du Fioul permet de rejeter 30% de CO₂ en moins, brûler du gaz naturel permet de rejeter 45 % de CO₂ en moins ! (2). Ainsi, en aucun cas, le bois énergie ne peut se vanter d'avoir un bilan carbone neutre, c'est un mensonge.

L'avantage écologique du bois énergie n'est donc pas à rechercher du côté de ses bienfaits pour le climat ! Bien au contraire. Par contre il participe à la sécurité énergétique. Face à l'épuisement inéluctable des ressources fossiles, il constitue une source d'énergie pérenne. A noter que c'est un cas intéressant d'opposition entre les deux motivations de la transition énergétique. Le bois énergie peut nous aider à construire une société sans pétrole et sans nucléaire, par contre son utilisation intensive nous précipite un peu plus vers l'abîme climatique. Alors pour ou contre ? L'équation n'est pas simple. Quelques pistes (forestières) :

Première piste : le bois d'œuvre. Le bois d'œuvre c'est celui dont on fait les maisons, les meubles, les outils, les objets. L'invasion du béton, du métal et du plastique a presque relégué au statut d'accessoire ce matériau merveilleux. Prélever du bois d'œuvre, c'est augmenter le stock de carbone soustrait à l'atmosphère. Substituer l'usage du bois à tous les matériaux qui le concurrencent est un moyen indispensable pour lutter contre l'effet de serre. Bien sûr nous ne pouvons pas stocker indéfiniment du bois, les objets ont une durée de vie. Le bois d'œuvre en fin de vie se prête aussi bien à la réutilisation, au recyclage et à la production d'énergie ! Du CO₂ est alors libéré dans l'atmosphère. Entre le temps du prélèvement dans la forêt et sa fin flamboyante comme énergie, le bois d'œuvre aura permis un stockage efficace du carbone. D'autant plus efficace s'il est massif et que la société développe l'usage du bois. A la récolte de bois d'œuvre s'associe toujours une récolte de bois de qualité secondaire qui peut être utilisée en bois d'énergie. Les scieries produisent également des déchets que l'on dit valorisables. Le bois d'œuvre joue sur tous les tableaux, il peut participer à la résolution des problèmes climatiques et énergétiques.

Deuxième piste, laisser le bois dans les forêts. Certaines forêts le méritent. En plus de permettre à la biodiversité de s'exprimer, l'évolution naturelle des forêts conduit au stockage d'un volume important de carbone. Bien sûr cela ne règle en aucune manière notre problème énergétique.

La troisième piste est glissante, elle mène au précipice : le développement « équilibré » de la filière bois énergie (chaufferies, cogénération, agrocarburants). Le risque est de provoquer un conflit sur la destination du bois. Les allemands qui ont largement développé le bois énergie, prévoient d'ores et déjà une pénurie de bois. Une grande scierie allemande a été démontée à cause d'un manque chronique de ressource (2). La sylviculture dont l'objectif est le bois énergie est diamétralement opposée à la sylviculture de qualité pour

produire du bois d'œuvre. La Hêtraie pyrénéenne porte encore les traces de l'objectif de production de bois énergie poursuivit jusqu'au 19ème siècle (3). Le développement du bois énergie n'est pas une bonne nouvelle, ni pour la forêt, ni pour le climat.

Les mensonges autour du bois énergie s'appuient sur un effet d'optique. Ils présentent le problème du carbone en terme de flux intemporels. Raser des forêts pour le bois énergie c'est libérer du carbone qui ne sera capté de nouveau qu'au bout de plusieurs décennies. Or c'est maintenant que nous devons réduire nos rejets. Le bois énergie les aggrave. Au contraire, l'utilisation accrue de bois d'œuvre augmente le stockage du carbone ici et maintenant. La seule énergie écologique est celle que l'on ne consomme pas. Pour contribuer à la lutte contre le réchauffement et nous apporter un complément énergétique, la production forestière doit être orientée vers le bois d'œuvre. Pour ne pas aggraver nos problèmes climatiques, le bois énergie doit rester un sous produit.

Martin

(1) pour plus de précisions : Forêt, bois, CO₂ : mise en question des politiques de développement des usages énergétiques du bois, Philippe LETURQ.

(2) La forêt privée, revue forestière européenne n°317

(3) Le Hêtre pyrénéen était transformé en charbon de bois pour alimenter les forges. La gestion antérieure des forêts en taillis, favorable à la production de bois énergie, déprécie la qualité du bois encore aujourd'hui.



Des nouvelles des autres... (fonctions publiques)

Face à la pénurie de candidats au concours externe de professeur des écoles, les académies de Créteil et de Versailles ont été obligées de recruter parmi les postulants les plus mauvais.

Devenir professeur tout en ayant des résultats médiocres est désormais une chose courante dans les académies de Créteil et de Versailles. En obtenant une note moyenne de 4/20, un candidat peut être admissible au concours externe pour devenir professeur des écoles. Avec une note de 4,17/20, il est même admis. L'académie de Créteil a connu une chute importante de son seuil d'admissibilité en 2013 où il est passé de 9/20 à 4,11/20. La conséquence d'une véritable pénurie de postulants par rapport à la quantité de postes à pourvoir.

Le métier de professeur des écoles subit une crise des vocations notamment dans les banlieues dites difficiles. Le salaire des futurs enseignants, légèrement supérieur au SMIC, rebute de nombreux postulants.

Résultat, dans certaines académies, le concours importe peu. L'administration retient autant de candidats que de postes ouverts, quitte à piocher parmi les plus mauvais.

4/20 à Créteil contre 10/20 à Montpellier

Toutes les académies ne pratiquent pas les mêmes seuils, ce qui provoque l'incompréhension et parfois la colère de certains candidats. À Lille, la moyenne requise pour être reçu est de 7,1/20. À Bordeaux il faut obtenir 8,8/20. C'est à Montpellier que le concours est le plus difficile à passer, avec un seuil fixé à 10/20. Seuls 25 % des candidats sont reçus dans cette académie contre 87 % à Créteil.

Nheu



Comment participer au maintien de la population en bonne santé. Devant l'augmentation du nombre d'obèses, un projet de salubrité publique est à l'étude. Certaines notions comme le service public et le respect de la vie privée seront légèrement piétinées. Seuls les mauvaises langues mettront en avant cet aspect des choses. Les avant-gardistes verront l'opportunité offerte à chacun de réaliser un peu de sport. Le projet en question consistera à éloigner à une certaine distance, voire à une distance certaine, la boîte aux lettres de votre jolie maison. Donc, été comme hiver, il vous faudra faire un peu de marche, pour savoir si quelqu'un à penser à vous. Mais, ne soyons pas barbares : pour les grabataires et autres impotents qui le souhaiteront, la livraison du courrier au domicile sera toujours envisageable, à condition de montrer patte blanche, certificat médical à l'appui. Et gare aux mauvais joueurs et autres fainéants, des contrôles pourront avoir lieu !

Rassurez vous, cette histoire se passe loin d'ici, au Canada.

Jamais une telle chose ne pourra se passer chez nous, Quoi que.

«Si nous restons couchés, nous sommes morts»

Un billet du médecin pour recevoir son courrier à domicile

Postes Canada veut obtenir des informations personnelles de ses clients avec des limitations physiques ou à mobilité réduite qui veulent conserver la livraison de leur courrier à domicile. Bien souvent, le client devra même donner des détails sur son handicap et obtenir un billet du médecin, a appris la chaîne Argent.

Des sources syndicales nous ont transféré des documents officiels provenant de Postes Canada. Il s'agit de deux formulaires qui seront envoyés à des clients qui affirment être dans l'incapacité de se rendre dans les boîtes postales communautaires que la société de la Couronne veut implanter partout au Québec et au Canada.

Dans ces documents, Postes Canada pose plusieurs questions à ses clients. On demande notamment de détailler leur handicap, de décrire comment leur maladie a une «incidence sur leur capacité de se rendre à la boîte communautaire».

Mais la société veut aussi avoir des preuves médicales. Dans l'autre formulaire, Postes Canada affirme qu'une «certification d'un professionnel de la santé qualifié pourrait être nécessaire».

En bref, si elle le juge opportun, Postes Canada demandera à son client de faire remplir le formulaire par son médecin ou un autre professionnel de la santé. Ce dernier devra donner des informations sur la santé du demandeur, ce qui s'apparente à billet de médecin.

On demande aussi au professionnel de la santé de donner ses propres informations personnelles, notamment son numéro de téléphone afin que Postes Canada puisse entrer en contact avec lui.

Mis au courant de ces formulaires, le Commissariat à la vie privée du Canada s'est montré préoccupé et dit vouloir contacter Postes Canada.

«Ces formulaires semblent soulever des questions quant à la quantité et à la nature des renseignements personnels demandés. Le commissariat n'a pas été consulté par Postes Canada en ce qui concerne ces formulaires», a souligné une porte-parole.

De son côté, le syndicat des travailleurs et des travailleuses des postes (STTP) affirme que Postes Canada ajoute l'insulte à l'injure.

«Depuis 2011, Stephen Harper et Postes Canada font preuve de mépris envers les travailleurs des postes. Mais là, ce mépris est dirigé vers les personnes âgées et personnes à mobilité réduite», a déclaré Alain Duguay, président du STTP.

Selon lui, il s'agit d'un nouvel épisode d'un mauvais téléroman dans lequel la population n'est pas prise en compte.

«On se rappelle tous la déclaration du PDG de Postes Canada, Deepak Chopra qui disait que nos aînés allaient faire de l'exercice en allant chercher le courrier. Là, c'est encore pire : on veut faire de l'intrusion dans leur vie privée pour leur donner un service auquel il devrait tous avoir droit», affirme M. Duguay.

Article paru dans le journal du Québec du mercredi 13 août 2014

Ô surprise ! Qui n'en est pas une...

Septembre 2014 : L'annonce du gouvernement social libéral actuel d'augmenter les frais de garderie et la taxe à l'hectare est faite. Il ne s'agirait que d'une simple opération financière. Soit disant ...

Prenons un peu de recul comme le suggère l'article sur la "remise en cause". Accrochez vous car c'est un puzzle qui se joue sur plusieurs années. Mais le contour semble très clair.

Dans les pages suivantes, il s'agira de retracer les différentes étapes depuis quelques années

Remise en perspective historique :

2010 (Décembre) : Sortie de la note du ministère de l'économie, extrait :

"Le modèle économique actuel de l'ONF est donc discutable et pourrait être revu. La suite de la note propose quelques pistes... Sur les forêts communales, dans un premier temps, puis sur les activités concurrentielles dans un second.



... Pour les forêts communales, une réforme du système pourrait viser à ce que les communes versent une contribution égale à la prestation...

1- Il s'agirait d'accroître le taux forfaitaire de 12 % actuellement appliquées aux ventes de bois.

2- Ces frais pourraient évoluer vers un versement forfaitaire à l'hectare

Une telle proposition impliquerait une diminution significative du versement compensateur de l'État."

Préméditation assumée (NDLR) :

"Fenêtre d'opportunité : le contrat de plan Etat/ONF sera revu dans le courant de l'année 2011. C'est donc l'occasion de faire évoluer l'ONF et de faire passer certaines propositions précédentes. La plupart de ces propositions seront difficiles à porter auprès des communes forestières."



2011 (janvier) : Sortie du rapport des ministères de l'écologie, de l'économie, du budget et de la forêt portant sur le "Modèle économique de l'ONF" en particulier sur le régime forestier appliqué aux collectivités. Extraits :

"A l'instar d'autres secteurs économiques, il serait

envisageable de supprimer le monopole public pour permettre aux collectivités qui le souhaitent de se doter de leur propre service et/ou de déléguer la gestion de la forêt à des prestataires privés.

... Il convient de rompre avec le principe d'un versement compensateur déresponsabilisant. L'effort de rééquilibrage de l'activité de gestion des forêts des collectivités doit être partagé ... sous la forme d'une majoration de la contribution aux frais de garderie.

... recommande la filialisation des activités concurrentielles,

... propose... soit une hausse des taux de frais de garderie... soit l'introduction d'une part à la surface combinée avec l'actuel dispositif..."

2011 (automne) : 1 ans plus tard, première surprise générale, le projet de loi de finances 2012 prévoit une mesure nouvelle : la hausse des frais de garderie et surtout la création d'une taxe à l'hectare de 5€/ha La FNCOFOR, les syndicats s'insurgent. Le mécontentement s'exprime et au bout du compte il reste une taxe de 2€/ha. La FNCFOR disait faire ainsi un signe de soutien à l'ONF.

Pour les instigateurs de cette politique libérale, l'essentiel est fait : le ver est dans le fruit. Dans ce projet de loi, il était également déjà écrit à l'époque qu'elle serait amener à augmenter. Mais qui voulait le croire ?

Pourtant, de mauvaises langues disaient déjà que le but de cette opération était d'éloigner les communes forestières de l'ONF ... Au regard de ceux qui veulent libéraliser le marché du bois, de la gestion forestière, de l'environnement, l'ONF est un empêcheur de tourner en rond, y compris avec les communes avec qui existent des relations privilégiées et constituent un soutien trop



proche pour l'ONF. Il faut donc les diviser. Mais cela était bien sûr dénoncé par la direction droite dans ses bottes, et les intéressés eux-mêmes. Il ne s'agissait que billevesée et autres gueulards de syndicalistes du SNUPFEN qui en rajoutaient et voyaient le mal là où il n'était pas.

2014 : 3 ans plus tard : nouveau projet de loi de finances avec une baisse du versement compensateur de 20 millions d'euros en 2015, 35 en 2016 et 50 en 2017, avec en contrepartie une nouvelle hausse des frais de galerie et de la taxe à l'hectare pour les collectivités. Nouvelle surprise pour tout ceux qui ont oublié que c'était prévu dès 2011.

Les libéraux ayant pu jauger le rapport de force de la résistance de l'ONF et son personnel (et force est de constater qu'il n'a pas été en faveur de l'ONF et son personnel) n'y vont plus à petits pas. Cette fois c'est un gros coup de bélier : + 50 % pour les frais de garderie et + 700 % pour la taxe à l'hectare.

Rebelote : La FNCOFOR jure ses grands dieux, la FNE suit, les syndicats s'insurgent, le SNUPFEN-Solidaires se mobilise et appelle à une action au conseil d'administration du 25 septembre .

Les prétentions gouvernementales sont revues à la baisse. L'ONF prend à sa charge 20 millions d'euros pour 2015, et le gouvernement avance d'un an la renégociation du prochain contrat Etat/ONF/(FNCOFOR ?) qui commencera dès 2015 "afin d'examiner dans quelles conditions la mise en œuvre du régime forestier pourra continuer à être assurée par l'ONF dans les prochaines années."(communiqué de la FNCOFOR de septembre 2014) et avec comme obligation de "garantir l'équilibre financier de l'ONF avec une analyse partagée des coûts de gestion de la forêt publique et de rechercher de nouveaux financements" (courrier du président du CA de septembre 2014). Le fameux "Modèle économique de l'ONF" cité dans les deux rapports précédents...

Malgré ce sursis, l'essentiel est là. Le discours de la FNCOFOR est maintenant officiel cette fois : si besoin, les communes pourraient envisager de quitter le régime forestier et l'ONF (cf. communiqué de la FNCOFOR de septembre 2014). L'idée fait son chemin dans la tête des communes...



L'essentiel est atteint pour les instigateurs de la privatisation de l'ONF et de la libéralisation du marché des forêts. C'est également la libéralisation du marché de l'environnement qui se met en place (mais pour certains, cela est encore billevesée et gueulards de syndicalistes qui exagèrent).

Et demain ?

2010 : Ce que préconisait déjà la note du ministère de l'économie. Extrait :

"A court terme également, l'activité d'accueil du public dans les forêts communales pourrait être déléguée aux communes. Cette proposition équivaut à retirer cette activité du "régime forestier". Libre ensuite à la commune de mettre en place une source de financement de cette activité.

A moyen terme, il pourrait être utile d'étudier la proposition de déléguer la gestion des forêts communales sous forme de concessions à des prestataires privés ... L'ONF aurait ainsi d'une part, un rôle de gestion des forêts domaniales et diverses missions d'intérêt général comme par exemple la restauration des terrains en montagne, des zones sensibles aux incendies, des dunes littorales et, d'autre part agirait comme prestataire pour des activités des service, en concurrence.

Proposition de long terme de modèle économique pour l'ONF

... recentrer l'ONF sur ses missions de service public. L'ONF serait le garant du respect des règles établies dans le "régime forestier" pour les forêts publiques (y compris domaniales) mais n'en assurerait pas nécessairement la gestion qui pourrait être déléguée (sous forme de concessions). Le rôle de l'ONF serait ainsi recentré sur des activités de contrôles et de régulation (police forestière) et de production de services non marchands (notamment la protection de terrains en montagnes, de zones littorales fragiles etc.)."



2011 : Ce que préconisait déjà le rapport des ministères sur le modèle économique de l'ONF. Extrait :

"A l'instar d'autres secteurs économiques, il serait envisageable de supprimer le monopole public pour permettre aux collectivités qui le souhaitent de se doter de leur propre service et/ou de déléguer la gestion de la forêt à des prestataires privés.

... recommande la filialisation des activités concurrentielles,"

2014 (juin) : Le rapport de la cour des comptes pousse encore le bouchon : "l'établissement pourrait privilégier les recrutements de droit commun d'un ÉPIC pour tous les emplois qui ne relèvent pas des missions de police sur le terrain". Fini le statut de fonctionnaire, il faut passer au droit privé et à la précarité, la gestion par la peur (les primes) etc.

A noter que ce rapport justifierait à lui seul un article complet tellement il remet en cause nombre d'aspects de l'ONF.

Deux autres pièces du puzzle externe à l'ONF se rajoute :



2014 (août) : Thierry Mandon (secrétaire d'État à la Réforme de l'État et à la Simplification) lance son opération de tri des missions de l'État. Il s'agit, selon le gouvernement, de "réinterroger la pertinence des missions de l'État (...), de confirmer la présence dans les territoires d'un État fort, d'un État proche, notamment dans les départements,

2015 : L'année des fausses négociations du prochain contrat Etat/ONF/(FNCOFOR ?). Il y aurait très certainement bel et bien une nouvelle augmentation pour les communes, ou autre chamboulement financier, peut être en échange d'un maintien des effectifs squelettiques pour soit disant protéger l'ONF ?

2015 est aussi la première étape d'un chamboulement énorme en France : la réforme des collectivités territoriales avec pour commencer la mise en place des "métropoles" au 1er janvier 2015, des "supers régions" dans l'année.

2016 et suivantes : suite de la mise en place des collectivités territoriales et dépouillement des communes de la plupart de leurs compétences. Il faudra encore un peu de temps pour supprimer les conseils généraux, mettre en place les EPCI (super communauté des communes), transférer les compétences de l'Etat au région et autres métropoles.

Nous pourrions aussi parler ici de l'accord TAFTA en train de se négocier en secret entre l'Europe et les USA, accord qui, entre autres, tente d'ouvrir les marchés des services publics aux multinationales et autres grands groupes.

Sans forcer son imagination, voici quelques scénarii potentiels dont on ne peut que souhaiter qu'ils ne soient que billevesée et gueulards de syndicalistes qui exagèrent.

Si c'était le dernier contrat ? Si dans 5 ans, une fois tout calé au niveau de la réforme territoriale, une fois que les derniers rouages du marché et de ses grands groupes se préparent à absorber le marché du bois, et de l'environnement, il était enfin l'heure de porter l'estocade et détruire un service public de plus ?

Plusieurs scénarii seraient probablement à l'étude :

Privatiser l'ensemble des activités de l'ONF sauf le strict régalien qui ne rapportera rien au "marché" et autre bien pensant pour leur seul enrichissement sur notre dos.

Privatiser une partie des activités de l'ONF (suivez mon regard sur les structures prêtes à couper le cordon), partager ou transférer l'autre partie aux collectivités avec, là encore, plusieurs variantes en poupée gigogne :

pour les forêts domaniales

soit restant à l'État avec ce qui resterait de l'ONF

soit transférées aux futures "supers régions" avec alors un service forestier régional en propre, et autant de service que de régions et donc d'inégalités tant de gestion des forêts que de gestion du personnel (statuts, salaires etc.). Il en serait fini de la solidarité nationale et sa péréquation, de la gestion d'un bien public d'intérêt général et d'un patrimoine à long terme. La vue des politiques locales qui sont plus à court terme (élection oblige), variant au gré des lobbyings locaux prendrait le pas ...



pour les forêts des collectivités :

peut être un ONF réduit pour une gestion à moindre coût,

ou plus probablement les collectivités récupéreront la gestion entière de leur forêt. Vu la perte de compétences des communes qui se prépare avec la réforme territoriale, la forêt relèverait des super communautés de communes qui selon leur sensibilité sociale-libérale, ou libérale tout court, s'équiperont, de leur propre service forestier ou feront appel au bureau d'étude privé (pour plus cher bien sûr)

ou un mix des deux à la carte (une usine à gaz probablement).

Tout cela s'accompagnerait, là encore, de changements importants pour les salariés sur leur statut, rémunération, précarisation, changement des métiers cf. ce que sont devenus les salariés de La Poste (à plus de 50 % de droit privé), France Télécom etc. avec un passage de métiers de "technicien" à des métiers de ventes, commerciaux.

Quels que soit le scénario qui resterait à écrire c'est bien le démantèlement de la gestion publique multifonctionnelle des forêts publiques (le régime forestier pour utiliser un gros mot pour certain) qui s'écrit. Sa forme définitive variera selon les pressions et autres résistances.

Ces dernières seront de nouveau mises à mal tant qu'il restera une parcelle que le "marché" n'aura pas récupéré, un arbre qui n'aura pas été sacrifié sur l'autel de l'usine à bois. Tant qu'il restera des forêts, ou plutôt du bois devrait on dire, à piller.

Ce serait donc ici encore l'histoire banale de la spoliation des biens communs par le néo-libéralisme, le capitalisme financier, qui passe par l'affaiblissement de l'Etat pour limiter toute régulation, la livraison au marché de tout ce qui peut lui servir à la financiarisation des marchandises, quitte à s'affranchir des règles démocratiques et de la République.

Les velléités de marchandisation du vivant essayent de sortir des cartons.



A moins que toutes ces spéculations ne soit que billevesée et gueulards de syndicalistes qui exagèrent et voient le mal là où il n'est pas ? C'est tout le mal que nous pouvons souhaiter.

Et maintenant ?

Le risque d'un tel gâchis humain, environnemental et sociétal inacceptable ne mérite-t-il pas de se révolter ?

En quelques années, ce serait des siècles de foresterie qui seraient balayées en foulant toutes les valeurs héritées.

Nous savons que ce colosse au pied d'argile a peur de nous toutes et tous réunis.

Rester debout et unis devant l'insensé, l'injustifiable et le mensonger est encore une nécessité vitale, une chance de garder un travail en bonne santé.

Ce qui est promis dans les prochaines années est de toute façon une nième dégradation.

Alors faire l'autruche ? Le repli sur soi ? Se retrancher derrière des discours de sirène soit disant protecteur et fataliste dont il n'est plus à démontrer qu'ils n'ont pas du tout tenu leurs promesses, bien au contraire ? Le réveil risquerait être d'une brutalité amplifiée. Survivre est-il vivre ?

Nous n'avons rien à perdre et tout à gagner à renforcer, constituer des collectifs, résister, lutter pour la défense

Concomitamment, pendant ces années, l'organisation du travail est transformée pour faire passer l'établissement public ONF au statut de "société de service". Diverses transformations lourdes se mettent en place en interne avec la méthode du New public management (nouvelle gestion publique) : cf. La peau de l'Ours N°24 (page 14)

1999 : la comptabilité analytique est lancée à l'ONF

2002 : 3 ans plus tard, le PPO, avec son cortège néfaste la démarche qualité, le management par objectif, les indicateurs de "rentabilité", de la "culture d'entreprise" sont introduits à l'ONF et bien sûr suppression d'emploi.

2006 : 4 ans plus tard, les premières modifications d'organisation visant à séparer le marchand du non marchand et l'introduction de la spécialisation du travail : création imposée des agences travaux, bureau d'études territoriaux etc

Au fur et à mesure de ces années de contre-réforme, diverses déstructurations du travail sont introduites pour l'appauvrir, insuffler la peur et isoler les salariés, les réduire au stade d'exécutant :

- le changement de la sémantique (service -> agence, tentative de faire disparaître le triage pour passer à une autre échelle de l'unité territoriale plus impersonnelle, malléable ...)

- l'individualisation du salarié, et notamment avec des outils comme l'évaluation de la performance productive du salarié (l'entretien individuel), l'introduction de la prime au résultat (PSR)

- l'autonomie recherchée et favorisée du salarié aux dépens du collectif de travail

- le management par objectif aux dépens de « la notion de "service", la concurrence entre service, le chacun pour soi

- l'informatisation poussée du poste de travail (ex TDS terminaux de saisie, logiciel cède, Ginko, Travaux, Séquoia Teck, production bois ...) limitant les marges de manœuvres au travail et réduisant chacun à se réduire à la norme prévue

- diminution de la qualité du travail, perte de technicité au profit d'une logique de gestionnaire comptable

- la GRH clientéliste, son CV et sa bourse à l'emploi où il faut non plus muter mais se vendre, une nouvelle gestion où il faut instiller la servilité, voire la peur, pour avoir un changement de grade, une carrière...

- la spécialisation de l'organisation (agence travaux, bureau d'étude territoriaux etc.), fusion des agences, des UT,

- déstructuration d'un "encadrement technique" en "managers gestionnaire", et mise en place de la mobilité obligatoire pour les directeurs tout cela amenant à déconnecter de plus en plus l'encadrement des réalités du travail pour mieux les soumettre au statut de simple "relais donneurs d'ordres" (et demmerdez vous ensuite vu que vous êtes autonomes).

- réduction des effectifs etc.

Au final, le travail en devient malade. Ces méthodes sont accompagnées, comme dans nombre de service public ayant subi le même sort, de suicides, malaise du personnel, perte de sens du travail, démotivation, dégradation des conditions de travail et destruction des métiers cf. ce que sont devenus EDF, la Poste, feu France Télécom dont le nom n'existe même plus, et les autres services publics qui comme nous sont en cours de dézingage...

de l'intérêt général, la gestion des forêts publiques, notre travail, nos métiers. C'est aussi une question de santé au travail.

La richesse humaine de l'ONF est une immense source d'espoir. Si le bilan de ces dernières années est plutôt négatif, il a mis à jour une formidable capacité de résistance des forestiers, de désobéissance (jusqu'à obtenir un nouvel écho remarquable dans les médias). Il a également mis à jour un formidable travail militant en externe auprès du public, des élus, des médias qui a eu un écho non négligeable. Nous pouvons le voir encore aujourd'hui quand, à la demande du SNUPFEN lors de l'action du 25 septembre à Paris, les représentants du personnel ont été reçus en octobre jusqu'au niveau du cabinet du Président de la République.

Sans toutes ces résistances, nul doute que l'ONF serait déjà dans une situation encore plus grave.

Ce mouvement ne demande qu'à s'amplifier.

D'autres choix sont possibles en retrouvant cette force collective.

Le SNUPFEN-Solidaires a largement apporté sa part en portant un autre projet politique en externe, auprès des élus, des médias, en recherchant l'unité syndicale, en contribuant à la grande majorité des actions, manifestations locales ou nationales.

Il continuera d'être de ceux qui lutteront avec toutes celles et ceux qui le souhaiteront contre cette attaque des biens communs, de leur gestion publique et de sa démocratie.

Nheii

Clin d'œil dédié aux camarades du SNUPFEN-Solidaires : peut être avec l'appui de Sud forêt ?

AMORTISSEMENT DE LA CHUTE DES MARCHÉS BOURSIERS



Pour toutes réactions, suggestions et autres humeurs écrivez-nous à :

comitépeaudelours@snupfen.org

Merci d'envoyer vos commentaires, vos articles à l'adresse suivante :

ONF

09320 Le Port

